



# ENSEIGNER À VIAMONDE

Document d'information à l'intention du personnel  
d'enseignement issu de l'immigration récente en Ontario



## **MISSION**

**Viamonde, chef de file en éducation, se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine où les élèves sont des citoyennes et citoyens du monde.**

## **VISION**

**Engagé vers l'excellence en éducation, Viamonde est reconnu comme un allié indispensable à la réussite et au bien-être collectifs.**

## **VALEURS**

**Collaboration, cohérence, communication, respect des différences, leadership.**



## PRÉAMBULE

Ce guide présente le processus d'accueil et d'intégration pour les personnes issues de l'immigration récente dans les écoles de langue française de l'Ontario. Il est crucial de bien accueillir, orienter et accompagner ces personnes candidates à l'enseignement afin de faciliter leur insertion professionnelle et leur intégration dans les communautés francophones locales.

Vous êtes vous même une personne nouvellement ou récemment arrivée au Canada et vous avez un intérêt à enseigner en Ontario? Ce guide pratique fournit la marche à suivre.

Pour toute question relative au processus d'accueil et d'intégration du personnel enseignant issu de l'immigration récente au Conseil scolaire Viamonde, veuillez communiquer avec monsieur Eric Aka, conseiller pédagogique, responsable du dossier du Nouveau Personnel Enseignant issu de l'Immigration (NPEI) à l'adresse [akae@csviamonde.ca](mailto:akae@csviamonde.ca).

Démarche	Description
<p><b>Se connecter aux organismes régionaux</b></p>	<p>Plusieurs organismes peuvent aider les nouveaux arrivants dans leur intégration en Ontario. <a href="#">Les réseaux en immigration francophone</a> regroupent des organismes et des institutions partenaires qui travaillent au sein des communautés francophones pour attirer, recruter, accueillir, orienter et intégrer les personnes nouvellement arrivées.</p>
<p><b>L'équivalence des diplômes</b></p>	<p>La personne candidate doit faire évaluer ses diplômes par une agence reconnue, comme le <a href="#">World Education Services (WES)</a> ou une autre agence d'évaluation des diplômes d'études.</p> <p>Cette évaluation déterminera l'équivalence des diplômes par rapport aux normes ontariennes.</p> <p><a href="#">Où puis-je faire évaluer mes diplômes et documents scolaires internationaux ?</a></p>
<p><b>Se familiariser avec le milieu scolaire en Ontario</b></p>	<p>La personne candidate doit prendre le temps d'effectuer des recherches en ligne afin de se familiariser avec le système scolaire en Ontario.</p> <p><a href="#">L'éducation en Ontario   ontario.ca</a></p> <p><a href="#">Comprendre le système d'éducation en Ontario   Enseigner en français en Ontario.</a></p>
<p><b>L'agrément de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario</b></p>	<p>Si la personne candidate au programme de formation en enseignement a reçu sa formation à l'extérieur du Canada, elle peut demander directement l'agrément de <a href="#">l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario</a>.</p> <p><a href="#">QECCO/COEQ</a></p> <p>Si la personne candidate n'a pas de qualification en éducation, elle devra faire une demande d'admission au programme de formation à l'enseignement de la faculté d'éducation en Ontario. La demande d'admission doit être soumise en ligne via le <a href="#">Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC)</a>.</p> <p>Les formulaires sont disponibles chaque année à la mi-septembre et doivent être remis au Centre, généralement au début du mois de décembre.</p>

Démarche	Description
<p><b>Le test de compétence linguistique</b></p>	<p>Si la personne candidate fait une demande d'admission au programme de formation à l'enseignement de la Faculté d'éducation, réussir le <a href="#">test de compétence linguistique</a> est l'une des conditions essentielles d'admission.</p> <p>L'inscription se fait en ligne et le test a lieu en présentiel ou en ligne, peu importe le campus où la demande a été faite (Ottawa, Toronto, Windsor, mode alternatif).</p> <p><a href="#">Préparez-vous adéquatement à l'examen</a></p> <p><a href="#">Qualifications requises pour enseigner en Ontario   ontario.ca</a></p>
<p><b>Compléter un programme de formation à l'enseignement</b></p>	<p>Une fois la demande d'admission acceptée par l'une des universités agréées en Ontario, ainsi que le test de compétence linguistique réussi, la personne candidate doit suivre un programme de formation à l'enseignement en Ontario pour obtenir un baccalauréat en éducation (B.Ed.).</p> <p>L'obtention du baccalauréat en éducation autorise la personne candidate à enseigner dans les écoles de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.</p> <p><a href="#">Cycles et qualifications   Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario</a></p>
<p><b>Les fournisseurs de programmes de formation en enseignement</b></p>	<p>En Ontario, plusieurs universités offrent des programmes de formation à l'enseignement agréés par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (OEEO).</p> <p><a href="#">Fournisseurs de programmes de formation en enseignement   Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario</a></p>
<p><b>Les programmes de formation à l'enseignement offerts par des facultés d'éducation reconnues</b></p>	<p>En Ontario, il existe plusieurs programmes de formation à l'enseignement offerts par des facultés d'éducation reconnues.</p> <p><b>Programmes consécutifs :</b> Ces programmes sont généralement d'une durée de deux ans et mènent à un baccalauréat en éducation.</p> <p><b>Programmes concomitants :</b> Ces programmes permettent de suivre des cours menant à un baccalauréat en éducation en même temps que des cours de premier cycle dans un autre domaine.</p> <p><b>Programmes spécialisés :</b> Certains programmes sont conçus pour des domaines spécifiques comme l'enseignement des études technologiques, l'enseignement aux personnes mal entendant, ou l'enseignement d'une langue seconde autochtone.</p> <p><a href="#">Formation à l'enseignement   Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario</a></p>

## Démarche

## Description

### Les stages en enseignement

Le stage en enseignement est une partie essentielle de la formation du personnel enseignant en Ontario. Il s'agit d'un processus coordonné avec les établissements universitaires afin d'offrir une expérience enrichissante et préparer les futurs membres du personnel enseignant à réussir dans leur carrière.

Voici les étapes principales à suivre :

- Soumission de la demande : Les stagiaires en enseignement doivent soumettre leur demande de stage par l'intermédiaire de leur université.
- Placement des stagiaires : Les facultés d'éducation collaborent avec les conseils scolaires pour placer les stagiaires dans des écoles appropriées. Les stagiaires doivent prévoir et organiser leurs moyens de transport pour se rendre à leur lieu de stage.
- Durée du stage : Les programmes de formation à l'enseignement comptent tous un minimum de 80 jours de stage pratique dans un milieu scolaire en Ontario. Cette période divisée en deux étapes (stage 1 – stage 2) est soumise au format du stage (programme à temps complet ou à temps partiel).
- Encadrement et soutien : Les stagiaires reçoivent l'encadrement de membres du personnel d'expérience, que ce soit les membres du personnel enseignant et ceux des conseils scolaires. Les stagiaires bénéficient de séminaires de stage et de traces d'apprentissage pour les aider à développer leurs compétences.
- Évaluation et rétroaction : L'évaluation des stagiaires se fait tout au long du stage. Afin d'améliorer leurs pratiques pédagogiques, les stagiaires reçoivent régulièrement de la rétroaction.
- Entrevue : À la fin du stage, les stagiaires pourraient être invités à une entrevue et à des tests de préembauche pour évaluer leurs compétences et leur adéquation avec les postes disponibles en enseignement.

[Guide des stages | 2024-2025 Formation à l'enseignement](#)

## Démarche

## Description

### **Le test de compétences en mathématiques**

En Ontario, le [Test de compétences en mathématiques \(TCM\)](#) est une exigence de certification pour les enseignantes et enseignants depuis le 1<sup>er</sup> février 2025. Ce test vise à garantir que les enseignantes et enseignants possèdent les compétences nécessaires pour enseigner les mathématiques de manière efficace.

Exemptions: Les candidates et candidats qui répondent aux exigences pour enseigner une langue autochtone sont exemptés de l'exigence de passer le TCM.

### **L'évaluation auprès du Conseil d'évaluation des qualifications de l'Ontario (COEQ/QECO)**

Au terme de la formation à l'enseignement en Ontario, la personne candidate doit compléter les démarches pour l'évaluation des qualifications au [Conseil d'évaluation des qualifications de l'Ontario \(COEQ/QECO\)](#). Ce processus est essentiel pour les enseignantes et enseignants membres des fédérations enseignantes de l'Ontario, telles que l'AEFO, l'ETFO, l'OEFTA et la FEESO.

Pour obtenir une évaluation du COEQ, la personne candidate doit soumettre une demande avec tous les documents nécessaires, tels que les relevés de notes officiels et les certificats de qualification. L'évaluation des qualifications de l'Ontario (COEQ/QECO) détermine la catégorie salariale, allant de la catégorie A à la catégorie A4, en fonction de la qualification académique et du développement professionnel.



# Postuler en enseignement au Conseil scolaire Viamonde

## 1. Qualifications requises

Pour être admissible à un poste d'enseignement au niveau élémentaire ou secondaire dans une école du Conseil, les qualifications suivantes doivent figurer sur la carte de membre de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (OEEO) :

### Qualifications requises pour enseigner à l'élémentaire (de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année) :

- **Cycle primaire** (avec formation en français) : pour enseigner de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année
- **Cycle moyen** (avec formation en français) : pour enseigner de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année

Le candidat doit avoir complété un programme de formation à l'enseignement agréé **couvrant les deux cycles pour enseigner au Conseil scolaire Viamonde.**

### Qualifications requises pour enseigner au secondaire (de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année) :

- **Cycle intermédiaire** (avec formation en français) : pour enseigner en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année
- **Cycle supérieur** (avec formation en français) : pour enseigner de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

Le candidat doit avoir complété un programme de formation à l'enseignement agréé couvrant le cycle intermédiaire et/ou supérieur, ainsi que détenir des qualifications dans des matières spécifiques au secondaire.

A noter qu'il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que sa carte de membre reflète les qualifications exigées au moment de la candidature.

### 3. Suppléance pour le personnel enseignant

Si la personne candidate à un poste en enseignement n'obtient pas de postes réguliers, elle ou il peut être embauché-e avec un statut de « suppléant-e qualifié-e » pour effectuer la suppléance à court ou à long terme. Les conditions pour maintenir un dossier actif en suppléance dans les écoles du Conseil scolaire Viamonde sont les suivantes :

- Être disponible et effectuer au moins une suppléance par mois.
- Répondre aux appels téléphoniques du système de suppléance.

[Guide de la suppléance pour le personnel enseignant](#)

### 4. Déposer sa candidature

Le Conseil scolaire Viamonde utilise une plateforme web centralisée pour recevoir et administrer les candidatures à ses différents postes. Pour manifester leur intérêt à un poste au Conseil, les personnes candidates doivent créer un profil. La plateforme permet également de souscrire à des alertes et à des notifications lorsque des postes sont affichés.

[Processus de recrutement](#)





**#1** pour la  
réussite  
en Ontario



Conseil scolaire  
Viamonde

[csviamonde.ca](http://csviamonde.ca)